



Contrat de ruralité pour le territoire du Pays Chaunois

THEMATIQUE DE RATTACHEMENT DU PROJET : TRANSITION ECOLOGIQUE

Fiche-projet 9 : Agir en faveur de la transition écologique en favorisant les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables et promouvoir l'économie circulaire.

Le contexte local :

Les émissions de GES du Pays Chaunois sont principalement dues à l'activité industrielle (31%) et aux bâtiments (30%), en particulier pour le chauffage des logements. Outre l'optimisation des procédés industriels, la rénovation thermique des logements et la substitution de sources fossiles (qui représentent 70% de la consommation d'énergie du territoire) par des systèmes moins émissifs sont des leviers d'action qui représentent les potentiels de réduction les plus importants.

Les enjeux et les objectifs poursuivis :

Afin de s'inscrire dans les objectifs des lois Grenelle et de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le Pays Chaunois souhaite **agir en faveur de la massification de la rénovation énergétique des logements** (et par là même de lutter contre la précarité énergétique), **en faveur de la réduction de la consommation d'énergie ainsi que de la promotion de l'économie circulaire**. Le Pays souhaite approfondir au cours de la vie du contrat, en lien avec l'ADEME, sa réflexion concernant les actions en faveur de l'environnement. La nouvelle communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, obligée de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'ici fin 2018, pourrait envisager la possibilité de le réaliser à l'échelle du Pays en incluant la communauté de communes Picardie des Châteaux (non obligée), pour en renforcer la portée en mutualisant les forces en présence. Ce PCAET sera l'occasion d'engager une réflexion sur la valorisation des ressources énergétiques du territoire (biomasse, énergie solaire, énergie éolienne, etc...) pour répondre à l'enjeu identifié de substitution des sources fossiles par des systèmes moins émissifs. Dans ce cadre, le territoire souhaiterait pouvoir se saisir pleinement des questions énergétiques afin de maîtriser ses consommations, développer son potentiel d'énergies renouvelables locales et prendre les décisions adéquates en matière de réseaux énergétiques. Il envisage de lancer une étude de planification et programmation énergétique (EPE), outil soutenu par l'ADEME.

Le Pays est conscient que la question de la transition écologique ne se réduit pas exclusivement à la maîtrise de l'énergie, mais embrasse l'ensemble des secteurs d'activités, de la sphère industrielle à celle du citoyen, et concerne tous les acteurs.

Dans cet esprit, il réfléchit à l'opportunité de **s'engager à plus long terme dans un contrat d'objectifs territorial d'accélération de la troisième révolution industrielle (COTRI)**, dispositif de contractualisation basé sur l'atteinte d'objectifs Energie Climat Ressources. Le COTRI a pour objectif d'animer, mobiliser tous les acteurs, étudier, suivre, évaluer, communiquer pour accélérer la transition énergétique et la troisième révolution industrielle dans une gouvernance locale. L'élaboration du COTRI implique la détermination d'objectifs quantitatifs ou qualitatifs (indicateurs) ambitieux et couvrant les thématiques suivantes : qualité de l'air, urbanisme durable, production d'énergie renouvelable, maîtrise de l'énergie dans le logement privé et le bâtiment public, adaptation, mobilité durable, production et consommation responsables, biodiversité et stockage du carbone, recherche et développement. L'étude de préfiguration du COTRI - menée en parallèle et en coordination avec les diagnostics nécessaires au PCAET – viserait à définir ces indicateurs.

Ces pistes de réflexion seront explorées dans les prochaines années de la vie du contrat. Une attention toute particulière sera accordée à la réalisation d'équipements communautaires tels qu'une déchetterie, une recyclerie ou encore une plateforme locale de rénovation énergétique qui doivent être conçus pour l'ensemble du bassin de vie du Pays Chaunois. Enfin, le syndicat mixte réfléchit à la mise en place ou à la modernisation des réseaux de chaleur sur Chauny et Tergnier, conformément à l'objectif gouvernemental rappelé par la Ministre de l'Environnement en janvier 2017.

Enfin, concernant l'économie circulaire et la valorisation des déchets, le Pays Chaunois prévoit l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLP) qui pourrait s'accompagner de plusieurs actions comme la sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire, à l'éco jardinage ou encore la promotion du compostage collectif.

Les projets concourant à atteindre cet objectif :

Pour atteindre l'objectif opérationnel de la présente fiche-projet, les premières opérations suivantes peuvent être indiquées, dont les crédits de financement seront analysés lors de la négociation de la convention financière annuelle :

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage
Modernisation de la déchetterie communautaire de Chauny	CA Chauny - Tergnier - La Fère
Travaux d'isolation et mise en place d'un nouveau mode de chauffage à la mairie de Beaumont-en-Beine	Commune de Beaumont-en-Beine
Remplacement du chauffage de la mairie-école à Quierzy-sur-Oise	Commune de Quierzy-sur-Oise
Contrôle de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches de Chauny	Commune de Chauny

Travaux d'isolation d'une salle de classe	Commune de Frières-Faillouel
Remplacement du système de chauffage à l'école maternelle	Commune de Frières-Faillouel
Réhabilitation énergétique de deux salles de classes et de la mairie	Commune de Crécy-au-Mont
Création d'une plate-forme énergétique sur le territoire de la CC Picardie des Châteaux	CC Picardie des Châteaux

Les partenaires

Partenaires techniques	Partenaires financiers possibles
<ul style="list-style-type: none"> - ANAH - ADEME - Communes - Intercommunalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Intercommunalités/communes - Conseil départemental - ADEME

Les résultats attendus

- Nombre de logements réhabilités ;
- Nombre de bâtiments publics réhabilités ;
- Baisse de la production des déchets des ménages ;
- Nombre d'études financées.